

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 2746

AMENDEMENT

présenté par
M. Michoux, M. Chaix, M. Michelet, M. Trébuchet, M. Chenu, Mme Laporte, Mme Besse,
M. Gery, Mme Lechon et Mme Martinez

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Engagements financiers de l'État »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.